

SEANCE DU JEUDI 7 JUILLET 2016

L'an deux mil seize, le sept juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de SAINT GERMAIN DE LUSIGNAN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Claude MARTIAL, Maire, d'après convocation faite le premier juillet deux mille seize.

Nombre de conseillers en exercice : 15 Votants : 12 Pour : 12

Étaient présents 10 MM. Claude MARTIAL - Anne BERNARD - Lucette GALIDIE - Lysliane HUTHER - Alain GERVAIS - Alain PITON - Marie-Hélène GENDREAU-BIDAN - Maria PEREIRA - Karen PELLETAN - Didier GUIGNARD

Absents excusés : MM Olivier MENERET, Dominique LABORDE qui a donné pouvoir à Claude MARTIAL, Bruno LEROUX qui a donné procuration à Didier GUIGNARD, Valérie BROSSARD et Raphaël MAISTRE

Secrétaire de séance : Mme Lucette GALIDIE a été élue à l'unanimité.

I. COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION

Le compte-rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

II. TRAVAUX

a) École

La porte de la garderie, rue du Château, est posée et le système de désenfumage des cages d'escalier est réparé.

b) AD'AP

Les travaux se dérouleront du 18 juillet au 5 août. M. Guilbaud, architecte, a organisé une réunion avec les artisans retenus :

- M. Ferré - menuiserie. Devis : 6 121,56 €
- M. Picoulet - construction de 2 places de parking pour handicapés : 3 845,64 €

Les panneaux de signalisation seront achetés et posés par la commune.

- M. Regeasse - plomberie : 1 270,00 €
- Entreprise Riché - serrurerie : 611,83 €
- porte de la cuisine de la salle Jean Moulin : 3 725,11 €
- Entreprise Charrassier – maçonnerie : 3 432,30 €
- Entreprise Marraud - peintures (nez-de-marche, bandes podotactiles) : 10 599,24 €
- Honoraires de l'architecte : 3 960,00 €

Soit un total de 33 565,68 € pour cette opération

c) Aire de Jeux

Les nouveaux jeux sont installés. Coût : 11 281,20 €.

d) Voirie

Continuité piétonnière Route de St Genis, du passage à niveau au rond-point de la zone industrielle : les travaux ont commencé le 6 juillet

Réfection du réseau d'eau potable par le syndicat des eaux prévue en fin d'année :

- Chez Chaudet : dans son intégralité, hormis une partie du chemin du Paradis.
- Avenue de la Libération : les traversées se feront par « fonçage ».
- Chemin des Joncs : le réseau passe du côté des maisons. Une première canalisation provisoire,

superficielle, sera posée, de façon à ne pas faire de traverse de voie.

- Chez Bélis et Chez Gouin : La canalisation d'eau potable passe au milieu d'une parcelle qui est en zone constructible et où un lotissement est projeté. Le syndicat des eaux va la déplacer sur le domaine public.

Un deuxième programme est prévu en 2017. Il concerne les villages « Le Maigre » et « Chez Drouet ».

III. PHOTOVOLTAÏQUE SALLE POLYVALENTE

a) Convention CRER

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers, que lors de la précédente réunion, il a été décidé de poursuivre le projet de pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle polyvalente, côté rue de l'église et de solliciter l'aide du CRER pour la réalisation de ce programme.

- Le conseil accepte la convention d'assistance du CRER dont les honoraires s'élèvent à 4 680,00 €

b) Demande de subvention FREE

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers, l'objectif de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge qui est de produire, d'ici 15 ans, plus de la moitié de l'énergie que nous consommons.

Notre collectivité, avec la création d'un réseau de chaleur et l'isolation des immeubles de la commune a déjà bien engagé cette opération. Mais elle souhaite poursuivre son action en investissant dans des panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux.

A la suite de l'étude réalisée par le CRER qui a été présentée au Conseil Municipal lors de sa séance du 12 Mai dernier, les élus ont choisi de réaliser une installation de générateurs sur le toit de la Salle Polyvalente pour une superficie de 248 m².

Le coût de cette opération est estimée à 71 219 € HT soit 85 462,80 € TTC.

Dans le cadre de ce projet le conseil sollicite une aide financière auprès de la Région au titre du fonds Régional d'excellence environnementale (FREE)

IV. PROJETS IMMOBILIERS

Le PLU est maintenant applicable car le délai après approbation par le Conseil Municipal est écoulé. Nous pourrions donc désormais envisager nos acquisitions foncières. Une étude confiée à la SEMDAS est en cours pour nous conseiller sur le prix d'achat des parcelles susceptibles de nous intéresser.

V. ACHATS MATERIELS

a) École

- Avec la sécurisation du portillon de la cour de l'école, les parents des enfants des classes élémentaires n'accéderont plus à la cour.
- Monsieur le Maire propose les achats suivants : Lot de 6 draps couchette à 40,99 € HT, 10 couvertures polaires à 112,00 € HT, 5 Claustras toile à 212,45 € HT, Tableau triptyque pour enfants à 272,00 € HT, 20 chaises T2 coque jaune à 458,88 € TTC, une vitrine extérieure avec une « casquette » au-dessus, comme protection, destinée à l'inscription des enfants à la garderie.

- Réabonnement au Petit Gibus proposé par l'Association des Maires, avec l'accord du Directeur de l'école. Il comprendra 3 parutions : Novembre – « Dis papa maman c'est quoi ton travail ? », Février – « Les élections » et Mai - « C'est la fête à l'école ! Les animations culturelles ».

b) Mairie

L'ordinateur du poste « comptable », poste principal de la Mairie, a plus de 5 ans et doit être changé. Coût : 1 575,90 € avec reprise des données et installation des logiciels du pack office (Word, Excel, Publisher...)

VI. COMPTE RENDU DES RÉUNIONS

a) Réunion Départementale

Le 27 Juin, les Conseillers Départementaux ont organisé une réunion avec les Maires des communes du canton, ou leurs représentants, avec la présence de MM. Bussereau et Beaulieu, Mme Guimberteau, MM Belot et Laurent. Les Maires étaient invités à faire part de leurs projets ou problèmes pour débattre de l'aide que peut apporter le Département. Ils ont tous manifesté leur mécontentement pour la couverture insuffisante des territoires par Orange et l'état des lignes. Une motion qui sera adressée à Orange a été rédigée.

b) Football Club

Le 10 juin, Assemblée Générale de l'association de Foot qui compte 253 licenciés. L'ambiance est très bonne. Ils ont réalisé un beau tournoi de jeunes avec 97 équipes. Celui de Rome auquel participaient les jeunes de l'ESAT s'est très bien déroulé.

c) Tennis de Table

Le 17 juin, Assemblée Générale du Tennis de Table. 20 licenciés. 2 équipes ont concouru en compétition régionale. L'association a de très bons résultats avec les jeunes qui sont champion et vice-champion départementaux.

d) UNA Val de Seugne

Le 20 juin, Assemblée Générale de l'UNA Val de Seugne – prestataires de services à domicile et services à la personne. Le territoire desservi a été augmenté de celui de Pons.

e) Syndicat des eaux

Le 27 juin, Assemblée Générale du Syndicat des eaux. Le tarif de l'eau est inchangé.

f) Chasse

Le 24 juin, Assemblée Générale de la Chasse : 2 nouveaux membres entrent au Conseil d'Administration. Mr Dominique Plisson et Mme Anaïs Bernon.

Mr Dominique Bertin a été réélu dans ses fonctions de Président. Secrétaire : Fredy Réaux, Trésorier : Didier Plisson.

g) Conseil d'école

Le 21 juin, Conseil d'école 133 élèves sont inscrits pour la rentrée. Compte-rendu des sorties. Le spectacle de fin d'année, le 1er juillet, a été très réussi.

h) Comité des Fêtes

Brocante : malgré la pluie, les comptes sont à l'équilibre.

La soirée des voisins a été réussie avec une nombreuse participation.

Le Comité remercie la commune pour l'achat des tables et bancs légers, avec pieds repliables, en

remplacement des grands plateaux en bois sur tréteaux.

VII. QUESTIONS DIVERSES

a) Eurochestries et Arts et Spectacles

Le spectacle organisé dans le cadre du festival « Rosa Vetrov » aura lieu le dimanche 10 juillet. Le concert « Eurochestries » sera le 4 août avec un orchestre symphonique de Chine. Le comité des fêtes assure l'organisation de ces manifestations, dans notre commune, en lien avec les deux associations concernées.

b) Bulletin Municipal

Le Bulletin Municipal est à distribuer à partir de vendredi 8 juillet.

c) LUCIDE

Le Conseil donne son accord pour que la commune participe à la campagne « Octobre rose », organisée pour promouvoir le dépistage du cancer du sein.

d) Sous-Préfecture

Départ de M. Frédéric POISOT, Sous-Préfet de Jonzac, qui est nommé à Tahiti.

e) Commission de sécurité

Elle s'est réunie le 7 juin et a donné un avis favorable à la poursuite des activités dans les bâtiments du CFA, de l'école et de la salle Jean Moulin.

f) Terrain

Le Conseil est informé qu'un terrain, Chemin des Joncs, est divisé en 4 lots disponibles à la vente.

La séance est levée à 21h 00.

